



INDISCIPLINES

Une anthropologie chez les hydrologues

Penser le dialogue interdisciplinaire

Jeanne Riaux

éditions
Quæ

Une anthropologie chez les hydrologues

Penser la relation interdisciplinaire

© Éditions Quæ, NSS-Dialogues, 2021
ISBN papier : 978-2-7592-3399-1
ISBN PDF : 978-2-7592-3400-4

ISBN ePub : 978-2-7592-3401-1
ISSN : 1772-4120

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex

www.quae.com
www.quae-open.com

Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation des éditeurs ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.



INDISCIPLINES

Une anthropologie chez les hydrologues

Penser la relation interdisciplinaire

Jeanne Riaux

éditions
Quæ

La collection « Indisciplines » fondée par Jean-Marie Legay dans le cadre de l'association « Natures Sciences Sociétés-Dialogues » est aujourd'hui dirigée par Marianne Cohen. Dans la même orientation disciplinaire que la revue NSS, cette collection entend traiter des rapports que, consciemment ou non, les sociétés entretiennent avec leur environnement naturel et transformé à travers des relations directes, des représentations ou des usages. Elle mobilise les sciences de la terre, de la vie, de la société, des ingénieurs et toutes les démarches de recherche, éthique comprise. Elle s'intéresse tout particulièrement aux questions environnementales qui interpellent nos sociétés aujourd'hui, qu'elles soient abordées dans leur globalité ou analysées dans leurs dimensions les plus locales.

Le comité éditorial examinera avec attention toutes les propositions d'auteurs ou de collectifs qui ont adopté une démarche interdisciplinaire pour traiter de la complexité.

À Jean-Paul Cheylan

J'aurais aimé qu'il éclaire ce manuscrit de son regard amusé, toujours constructif...

Gratitude

6

Avec cet ouvrage, je fête les vingt ans de mon cheminement en anthropologie, autour et au travers de l'eau. Vingt ans c'est beaucoup de temps passé, de personnes croisées, de collaborations nouées et dénouées, d'amis perdus, d'amis retrouvés. Vingt ans, c'est beaucoup trop pour que j'énumère et que je remercie chacune des personnes qui ont fait de moi celle que je suis, anthropologue, chercheuse à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), mais pas seulement. La recherche est une activité qui déborde largement sur le reste de la vie. Posture professionnelle et personnelle sont deux facettes d'une même existence, facettes qui se nourrissent l'une l'autre et l'autre l'une. Tout ce que l'on vit alimente la réflexion sur ces deux pans de l'existence. Et à ce titre, mes deux familles, professionnelle et personnelle, sont très stimulantes, riches de leurs complexités, de leurs contradictions et de leurs énergies (débordantes parfois), de leurs histoires. Je remercie la vie d'avoir mis toute cette richesse sur mon chemin.

Plus pragmatiquement, cet ouvrage est le fruit du dialogue avec de nombreux collègues. Ce dialogue s'est poursuivi tout au long de l'écriture de ce manuscrit. Je tiens à remercier pour leurs relectures et discussions constructives : Sylvain Massuel, Christian Leduc, Nadhira Ben Aïssa, Anne-Laure Collard, Andrew Ogilvie, Catherine Gobin. Je remercie également Jean Albergel et Jacques Claude, ainsi que Patrick Le Goulven, Roger Calvez, Jacques Lemoalle, Nadine Braquet et Luc Ferry, qui ont accepté de me parler de la grande époque du service hydrologique de l'Orstom. Toute ma gratitude va également à Thierry Ruf et Laurent Vidal qui ont accompagné chacun l'une des grandes étapes de mon parcours que sont le doctorat et l'habilitation à diriger des recherches. Merci aussi aux structures de recherche, IRD, UMR G-EAU, INAT, qui m'ont fait confiance et qui ont rendu possible le travail présenté dans les pages qui suivent.

Sommaire

Au fil de l'eau. Une ethnographie multisituée, réflexive et engagée.....	9
Chapitre 1. Anthropologie et hydrologie. Intériorisation d'un grand partage.....	17
Chapitre 2. De « eux » à « nous ». Trajectoire d'un dispositif de recherche interdisciplinaire.....	35
Chapitre 3. Ethnographies collectives. Les savoirs hydrologiques, objet d'interdisciplinarité.....	61
Chapitre 4. Négocier la mise en ordre du matériau pour le faire parler.....	95
Chapitre 5. Réflexivités. Penser et déplacer nos postures de recherche.....	125
Le sens de l'engagement interdisciplinaire.....	151
Références bibliographiques.....	157

Au fil de l'eau.

Une ethnographie multisituée, réflexive et engagée

« Non, je ne suis pas devenue hydrologue ! » répondais-je à une étudiante en anthropologie à la suite d'une conférence sur mon parcours « chez » les hydrologues, étudiante qui me reprochait de ne faire référence ni aux mythes ni aux rites, ni à Bachelard ni à la symbolique de l'eau, donc de ne plus relever de l'anthropologie. Une autre anthropologue, alors que je venais de faire une blague transmise par une hydrogéologue (et mettant en jeu un piézomètre), me disait « ha, toi, tu t'es fait phagocyter ! » sur un ton sous-entendant que j'étais perdue pour la cause de l'anthropologie. Plus récemment, une collègue du département des sciences sociales de IRD s'inquiétait de mon appartenance à une équipe d'hydrologues : « Et tu arrives quand même à valoriser [publier] dans ta discipline ? ».

Depuis que je travaille « chez » et avec des hydrologues¹, j'ai dû me positionner régulièrement vis-à-vis de ce type de remarques émanant de mes pairs. Cela m'a interpellée : viendrait-il à l'idée de n'importe quel anthropologue de reprocher à un autre d'avoir adopté quelques pratiques langagières, alimentaires ou vestimentaires de son terrain ? S'inquiéterait-on de sa capacité à tirer de l'expérience de l'altérité un raisonnement valable pour la discipline ? Je me mis alors à affirmer que les hydrologues étaient « mon terrain ». D'ailleurs, par soucis d'intégration dans mon équipe de recherche, j'avais appris à manier la « langue » des hydrologues, à marquer ma proximité avec eux par l'emploi de termes techniques, d'anecdotes ou de références relevant de leurs corpus discursifs. J'entretiens jusqu'aujourd'hui des relations de proximité et de curiosité avec « mes » hydrologues, comme il est d'usage que les anthropologues le fassent avec leurs interlocuteurs de terrain. Toutefois, la relation que j'entretiens avec les hydrologues va bien au-delà du rapport classique que l'ethnographe entretient avec son terrain. Non seulement j'entretiens avec les hydrologues des relations de collaboration, ce sont des pairs, mais j'anime aussi depuis quelques années l'équipe SocioHydro qui structure en partie cette collaboration.

Nous travaillons, ensemble, à alimenter, définir et promouvoir une démarche de recherche interdisciplinaire que nous avons qualifiée de « sociohydrologique » (Riaux, 2013a ; Riaux et Massuel, 2014 ; Massuel *et al.*, 2018). La forme ainsi prise par la relation avec les hydrologues est celle d'une collaboration de travail approfondie et d'un engagement interdisciplinaire volontaire et réciproque. Dès lors se pose la question de la nature de la relation que j'entretiens avec les hydrologues. Sont-ils des informateurs, des interlocuteurs de terrain, des acteurs de la réflexion, des parties prenantes du projet

1. Il s'agit plus précisément de l'UMR G-EAU (Gestion de l'eau, acteurs, usages) dont la composante IRD comprenait à mon arrivée en 2008 une majorité d'hydrologues. Le terme « hydrologue » est pris ici au sens large, dans l'acception anglo-saxonne de la notion d'hydrologie qui désigne l'ensemble des recherches en sciences physique s'intéressant aux différentes composantes du cycle de l'eau.

sociohydrologique ? Autrement dit, et au-delà du discours construit pour justifier de mon ancrage disciplinaire vis-à-vis de mes pairs, quelle place les hydrologues occupent-ils dans la configuration de « terrain » dans laquelle je les inclus ? Ces interrogations sont concomitantes d'un niveau d'interrogation plus général sur la configuration du terrain au sein duquel se déploient mes recherches depuis que je travaille « chez » les hydrologues dans une perspective interdisciplinaire.

Au départ, la seule chose dont j'étais sûre était que travailler avec, sur, contre, aux côtés de, en parallèle et en même temps que – ce que résume la mention « chez » – les hydrologues ne ferait de moi ni une hydrologue, ni une chercheuse disciplinairement hybride voire « indisciplinée ». Au contraire, j'affirme mon appartenance disciplinaire à l'anthropologie, certainement plus fortement que je ne l'aurais fait si j'étais restée dans ma communauté d'origine – laquelle, au demeurant ? Mais cette forme de réaction identitaire communément observée chez les chercheurs engagés dans l'interdisciplinarité (comme Jouliau *et al.*, 2005) correspond avant tout à la revendication d'une posture anthropologique marquée par un « engagement ethnographique » fort, pour reprendre le titre de l'ouvrage dirigé par Daniel Cefaï (2010), engagement dans l'enquête, sur le terrain et dans une forme d'« activisme circonstancié » définie par George E. Marcus (2010 [1995] : 394-395) comme une posture spécifique de l'ethnologue dans laquelle *persona* politique et *persona* professionnelle se confondent. Cette posture s'exprime aussi dans le rapport à l'objet de recherche qui se laisse définir chemin faisant, par jeux de glissements successifs, ce que Laurent Vidal (2010) analyse comme participant de la « fabrique de l'anthropologie » en contexte d'interdisciplinarité. Posture enfin qui met au centre de l'expérience anthropologique la relation de l'observateur avec ce qu'il observe, avec ceux avec lesquels il interagit, comme l'a mis en avant Sophie Caratini (2012 [2004]) dans *Les non-dits de l'anthropologie*. La pratique d'une anthropologie ainsi conçue est nécessairement influencée par le contexte dans lequel elle se déploie. Pour ma part, deux principales caractéristiques impriment leur marque à la manière dont j'envisage et pratique l'anthropologie.

La première est la nature de la relation que j'entretiens avec les hydrologues. Elle s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire (travailler « avec ») et non pluri ou multi-disciplinaire (travailler « à côté »), je reviendrai sur certains aspects de cette distinction au fil de la description de mon cheminement auprès des hydrologues. L'interdisciplinarité présentée ici relève de ce que Marcel Jollivet et Jean-Marie Legay (2005) qualifient d'interdisciplinarité « grand écart » pour la distinguer d'une interdisciplinarité « de proximité » associant des disciplines si proches que leur association n'entraînerait pas de problèmes épistémologiques ou techniques majeurs. Il faudra revenir sur cette proximité apparente de certaines disciplines des sciences humaines et sociales, mais le fait est que l'association entre sciences de la nature (ici l'hydrologie) et sciences de la société (ici l'anthropologie) a effectivement des implications épistémologiques, méthodologiques et axiologiques directement perceptibles qui sont examinées selon différents angles dans les chapitres suivants. L'anthropologie « chez » les hydrologues entend ainsi participer au travail épistémologique marqué par la parution de l'ouvrage dirigé par Marcel Jollivet (1992) et poursuivi de plus en plus intensément jusqu'aujourd'hui, comme en témoignent de nombreux ouvrages parus récemment (par exemple Origgi et Darbellay, 2010 ; Lemay et Darbellay, 2014 ; Hubert et Mathieu, 2016).

La seconde caractéristique de mon contexte de travail – sur laquelle je reviendrai également à plusieurs reprises – est la posture de recherche « en partenariat au Sud » qui caractérise les travaux menés à l’Institut de recherche pour le développement. Laurent Vidal (2011a) a proposé une analyse des implications de ce contexte, notamment sur la nature de la relation que l’anthropologue entretient avec ses interlocuteurs, qui ne sont plus seulement des sujets de l’enquête mais plutôt des acteurs de la relation, en ce qu’ils formulent des attentes, leurs propres lectures des situations, des avis sur le travail de l’anthropologue, etc. Et réciproquement, l’anthropologue n’est plus seulement observateur dans ce type de situation, il revêt aussi une posture active dans la relation. J’ajouterai à cela que – pour ce qui est du domaine de l’eau – la relation nouée par le chercheur avec les collègues du pays dans lequel il travaille est très largement marquée par des héritages institutionnels et idéologiques qu’il ne maîtrise pas d’emblée.

Comme l’explique bien Sophie Caratini (*op. cit.* : 46), si le métier d’anthropologue implique de savoir se laisser happer par son terrain, il doit nécessairement comporter aussi une phase de retour parmi les siens pour rendre compte, pour exploiter la richesse de l’aventure. Mais, dans un contexte interdisciplinaire et partenarial où l’activité d’ethnographie s’étend jusque dans les activités du quotidien, cette phase de retour ne consiste pas seulement à « rendre compte », elle va bien au-delà. Pour moi il s’est agi de repenser l’idée même du « terrain ». En effet, la conception classique que j’avais de l’ethnographie au départ de cette recherche ne me permettait pas de penser le terrain façonné au contact des hydrologues. Alors, le travail de réflexivité et d’écriture m’a imposé de repenser la pratique ethnographique et donné accès à un autre niveau de lecture de mon engagement ethnographique auprès des hydrologues. Cela m’a conduite, au terme de la réflexion, à reconsidérer la morphologie de mon terrain et à identifier les contours de l’objet de recherche né de cette rencontre avec les hydrologues et centré sur les savoirs hydrologiques. Trois axes de lecture se sont ainsi dessinés, qui constituent la trame sous-jacente de la réflexion exposée ici : le caractère multisitué, réflexif et engagé de la démarche interdisciplinaire. Je les introduis ici sous l’angle de la pratique ethnographique, pour y revenir, en conclusion, sous l’angle d’un projet anthropologique sur les savoirs hydrologiques.

UNE ETHNOGRAPHIE MULTISITUÉE

Le travail réflexif dont résulte cet ouvrage m’a permis d’identifier le caractère composite de mon objet de recherche et les emboîtements dont il procède. La notion d’ethnographie multisituée proposée par Georges E. Marcus (2002, 2010 [1995]) s’est révélée particulièrement éclairante dans cette entreprise réflexive. Elle permet en effet de penser une posture ethnographique répandue mais peu valorisée par l’académie. Georges E. Marcus (*op. cit.*) considère en effet que l’ethnographie repose sur un seul paradigme issu des traditions impulsées par Bronislaw Malinowski et Franz Boas. Il observe néanmoins des changements dans les conditions d’exercice du métier d’anthropologue. Ces changements conduisent les anthropologues à modifier leurs pratiques ethnographiques, notamment en suivant leurs objets de recherche dans leurs circulations et différents milieux d’expression. C’est ce qu’il qualifie d’ethnographie multisituée et qu’il positionne comme devant donner lieu à un « paradigme alternatif » de l’ethnographie. Il insiste en revanche sur le fait que les fonctionnements institutionnels de la discipline imposent une justification académique par le paradigme « traditionnel » ce qui se traduit par le fait que

le paradigme alternatif s'incarne seulement dans des « deuxièmes projets », mis en œuvre par des chercheurs déjà confirmés après leur doctorat qui constitue un « premier projet ».

Dans ces seconds projets, l'ethnographe « suit » son objet à travers des espaces discontinus, fragmentés, plutôt que d'adopter la posture classique de la monographie, c'est-à-dire de chercher une forme de symétrie entre l'objet d'étude, le travail de terrain et le produit écrit (Marcus, 2002). Pour ma part, j'ai débuté par des pratiques de terrain « situées » au sens classique du terme, c'est-à-dire circonscrites dans l'espace physique et social. Toutefois, mon objet d'observation, le système irrigué, était propice à l'ouverture vers d'autres lieux et relations ; acteurs, règles, techniques, ressources environnementales, conventions juridiques et politiques, et tant d'autres choses encore, traversent le système irrigué et se ramifient bien au-delà du « local ». L'entrée sur le terrain par un tel objet se traduit donc par un nécessaire déplacement des lieux d'investigation et, de manière concomitante, par un glissement de l'objet de recherche. C'est ainsi qu'une recherche débutant par les règles collectives d'organisation de l'irrigation, par exemple, impose un élargissement progressif de la focale ethnographique pour prendre en compte les mécanismes de décision et de régulation publics. Ce tournant ethnographique n'est toutefois pas aisé à négocier. Pour ma part, je ne me suis pas investie dans un travail de fond sur les administrations hydrauliques. *A posteriori*, il me semble que l'une des raisons principales est la difficulté d'accès aux administrations techniques pour une anthropologue. Comment justifier sa présence ? Comment expliquer l'intérêt porté aux pratiques des gestionnaires et autres décideurs ?

Le travail en interdisciplinarité constitue une voie d'accès à ces arènes techniques, en permettant d'élargir les lieux d'investigations de l'anthropologue et d'intégrer de nouveaux acteurs au dispositif ethnographique. Pour ma part, avec le travail « chez » les hydrologues, mon terrain s'est élargi, en intégrant à la fois les collègues avec lesquels je travaille au quotidien, leurs partenaires opérationnels des pays et régions étudiés – qui sont aussi mes partenaires (Riaux, 2014) – et qui sont en majorité des gestionnaires de l'eau, hydrologues de formation, ainsi que, plus largement, les différents experts et scientifiques avec lesquels les hydrologues et moi-même interagissons dans les multiples arènes scientifiques que sont les programmes de recherche, les journaux scientifiques, les colloques, etc. Travailler « pour » les hydrologues – c'est ainsi que je me suis souvent présentée dans leur monde – me permet de circuler légitimement dans ces différentes sphères et d'y mener mes observations avec l'aide – et parfois même les encouragements – des différentes catégories d'hydrologues en présence. Cette ouverture aux multiples sphères de la production de connaissances hydrologiques me donne accès à un matériau inédit et largement laissé de côté dans les travaux anthropologiques sur l'eau. S'y intéresser permet alors d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche en anthropologie.

L'ajout de « sites » au dispositif ethnographique : administrations hydrauliques régionales et nationales, laboratoires dans lesquels les hydrologues et moi avons été affectés en France et en Tunisie, lieux d'enseignement, colloques, etc., se traduit par l'émergence de nouveaux axes d'analyse centrés sur les savoirs hydrologiques, les conditions de leur élaboration, leur circulation, notamment dans les arènes de décision, et les transformations qu'ils subissent au cours de leurs trajectoires. Le caractère multisitué de l'enquête permet d'ajouter une dimension supplémentaire à la compréhension de ces savoirs, en les mettant en relation avec les lieux d'usage de l'eau (le « terrain » au sens où je l'entendais

au départ). L'anthropologue peut alors s'intéresser « aussi » aux relations que les scientifiques entretiennent avec leurs espaces d'investigation à travers leurs manières de qualifier ces situations et symétriquement, à travers la manière dont les populations vivant sur ces espaces envisagent leur présence et leurs recherches. Cette manière d'aborder les relations autour de l'eau donne également accès aux savoirs hydrologiques « vernaculaires » par le dialogue qui s'établit entre hydrologues et habitants, et dont l'anthropologue devient le médiateur. À travers ces objets, acteurs et lieux d'investigation, l'objet anthropologique connaît un nouveau déplacement, puisqu'il s'agit alors d'analyser des savoirs hydrologiques en action par le biais des multiples relations qui se nouent entre les sites observés.

Le cheminement auprès des hydrologues m'a donc amenée à reconfigurer amplement ma vision et ma pratique du terrain. À travers cette relecture de mon terrain et de mon objet de recherche sous l'angle de l'ethnographie multisituée et de la constitution de l'objet de recherche par déplacements successifs, j'ai pu me positionner dans le champ d'une anthropologie centrée sur la compréhension de la relation plutôt que sur l'analyse des objets, personnes et faits engagés dans cette relation. La relation qui se noue entre acteurs, entre sites d'étude, entre savoirs, entre l'observateur et ces différents éléments du réel se constitue ainsi tout à la fois comme fin et comme moyen de la pratique ethnographique. Dans ce dispositif d'analyse les hydrologues ne se situent pas au cœur du terrain anthropologique, mais au fil des glissements de l'objet étudié, au fil de l'eau en quelque sorte, les hydrologues sont devenus un élément à part entière du terrain. Toutefois la relation entretenue avec eux et leur influence sur le travail présenté ici ne s'arrête pas là. Les hydrologues sont aussi coproducteurs de la démarche interdisciplinaire, sociohydrologique, qui nourrit ma propre approche. Cette particularité du terrain, où certaines personnes sont à la fois objets d'observation et d'interrogation « et » coproductrices de l'observation et de l'interprétation avec l'ethnographe « et » partie prenante de la recherche – situation qu'Alban Bensa (2010) décrit comme une caractéristique intrinsèque de l'anthropologie critique telle qu'il la promeut dans *Après Lévi-Strauss. Une anthropologie à taille humaine* – où les lieux et moments d'ethnographie se fondent dans l'activité de recherche au quotidien, donne à la réflexivité et à la notion d'engagement une importance cruciale.

INTERDISCIPLINARITÉ, RÉFLEXIVITÉ ET ENGAGEMENT

Le caractère « éloigné » des disciplines et des pratiques de recherche qui entrent en interaction à travers le dispositif sociohydrologique impose la réflexivité. En quoi mes pratiques scientifiques sont-elles si différentes des leurs ? Qu'est-ce qui caractérise nos différentes pratiques de recherche ? Qu'est-ce qu'il y a sous les incompréhensions rencontrées ? Où envisager des compromis interdisciplinaires sans compromettre la cohérence des approches disciplinaires ? L'acte d'observation est alors « aussi » celui d'une « auto-ethnographie » des interactions vécues par l'observateur en situation d'ethnographie, sa propre expérience du réel. Alain Müller (2015) analyse la posture d'*insider* qu'occupe l'observateur dans un groupe auquel il appartient et qui lui donne accès à une forme de connaissance fondée sur l'expérience sensible du rapport à autrui à travers le corps, les sens et les affects. Les sujets observés deviennent alors de véritables « partenaires épistémiques » (Holmes et Marcus, 2008 ; cités par Müller, 2015 : 10).

14

Le matériau ethnographique se trouve ainsi enrichi de formes de savoir créées dans l'interaction de l'observateur avec ses interlocuteurs. Dans ces cas, l'acte réflexif prend un sens spécifique qui va au-delà des fonctions qu'on lui assigne généralement. Wanda Pillow (2003) a fait une critique argumentée des usages de la réflexivité. Elle s'inscrit contre un usage de la réflexivité principalement destiné à légitimer une analyse qualitative « malgré » la subjectivité de l'observateur, à objectiver ainsi les « faits » observés. Or, pour cette professeure en *Gender Studies* se situant dans la mouvance postmoderne, l'objectif de se rapprocher d'une forme de « vérité » des « faits » est illusoire et contre-productif. L'intérêt de la pratique réflexive réside ailleurs et elle milite pour ce qu'elle appelle réflexivités de l'inconfort (*reflexivities of discomfort*). Il ne s'agit plus là d'un exercice méthodologique, mais d'un acte engagé, profond, qui marque une transformation de la posture de l'ethnographe dans son rapport à autrui et à la recherche. Il ne s'agit plus seulement de constater et de faire état d'asymétries de pouvoirs sur le terrain, il s'agit d'en négocier l'interprétation et de s'engager en vue de leur transformation, en aidant les interlocuteurs du terrain à penser leurs propres situations et leurs propres leviers d'action. Cette idée de réflexivité de l'inconfort, voire de réflexivité dans l'inconfort, est particulièrement intéressante pour qualifier la manière dont je me suis positionnée auprès des hydrologues, puis la manière dont nous nous sommes positionnés ensemble. Il s'agit tour à tour de penser individuellement, en binôme ou en équipe, nos pratiques individuelles et collectives de recherche, de penser les origines de certains présupposés dont nous sommes porteurs dans l'objectif de les déconstruire, de penser les perspectives de nos recherches, mais aussi ce qu'elles nous renvoient de nos propres manières de produire des savoirs. Pour cette raison, plusieurs formes de « je » et de « nous » cohabitent dans la restitution de l'analyse qui va suivre. Certains passages ont d'ailleurs été relus et corrigés, parfois même fortement infléchis, par les collègues qu'ils impliquent.

D'abord initiée par l'anthropologue comme passage obligé pour comprendre l'« autre disciplinaire » et le sens de ses pratiques scientifiques, la réflexivité s'impose peu à peu comme un élément central du dispositif interdisciplinaire. Elle permet en effet de dépasser certains écueils de l'interdisciplinarité, notamment nos postures respectives vis-à-vis des « faits » et des « données », de l'objectivité et de la subjectivité, et des idéaux, parfois très différents, qui sous-tendent nos postures de recherche. Mais au-delà de cela, la réflexivité devient progressivement un objectif en soi de la pratique interdisciplinaire. Il s'agit pour paraphraser Isabelle Stengers (2013) de travailler ensemble à « réveiller les somnambules » en amenant les hydrologues à penser la portée politique des savoirs qu'ils produisent et des idées qu'ils véhiculent. Et réciproquement, dans une dialectique de « maïeutique croisée » que j'explicité dans le cinquième chapitre de cet ouvrage, le dialogue interdisciplinaire invite à modérer la manière dont certains chercheurs en sciences sociales abordent les hydrologues en leur prêtant une absence de réflexivité, de « conscience » sur les implications de leurs recherches. Le travail réflexif ainsi conçu et mis en œuvre nourrit tout autant qu'il révèle la posture d'engagement prise collectivement dans le cadre de l'équipe SocioHydro (UMR G-EAU) et individuellement dans la perspective d'une anthropologie engagée dans le renouvellement du rapport que nous, chercheurs, entretenons avec la production et la mise en circulation de savoirs.

Le texte qui suit restitue ce parcours à travers une ethnographie de la relation interdisciplinaire. Le récit resitue mon cheminement « contre » (chapitre 1), « vers »

(chapitre 2), puis « avec » les hydrologues (chapitres 3, 4, 5), dans une forme d'engagement qui assigne aux parties prenantes de la recherche sociohydrologique un rôle d'activistes circonstanciés. Pour bâtir ce récit, j'ai tissé ensemble plusieurs fils qui ont nourri l'expérience interdisciplinaire. La toile ainsi tissée révèle le motif des savoirs hydrologiques qui s'est progressivement dessiné, devenant un thème récurrent des échanges interdisciplinaires. Ce thème se présente alors comme un trait d'union entre les différentes composantes du dispositif ethnographique devenu en partie collectif : acteurs, sites d'observation, cas d'étude, objets, récits, etc. Il oriente la progression interdisciplinaire sur le terrain et dans la réflexion, jusqu'à s'imposer sous la forme d'un engagement collectif dans le processus réflexif.

Chapitre 1

Anthropologie et hydrologie.

Intériorisation d'un grand partage

DÉCENTREMENT

La relation interdisciplinaire se présente comme une construction toujours en cours, fruit de rencontres et de collaborations, d'interprétations – qu'elles soient justes ou non –, d'intérêts et d'affects. Or, la manière d'aborder cette relation est nécessairement imprégnée par le passé scientifique des personnes impliquées. Le présent ouvrage est conçu comme un retour réflexif sur la manière dont j'ai construit ma pratique de recherche et mon rapport aux disciplines en présence autour de l'eau. Cet objectif ne relève pas d'une forme d'autoanalyse qui viserait à me comprendre moi-même à travers la manière dont je travaille. La réflexivité est ici considérée comme une des étapes du décentrement qui rend possible le raisonnement anthropologique, comme l'explique Maurice Godelier dans une conférence sur sa pratique d'anthropologue :

« Qu'est-ce que cela implique donc, "faire du terrain" ? Après que votre présence a été acceptée par certains individus et leurs groupes d'appartenance, il faut commencer à apprendre la langue et à participer à ce que dans le jargon des anthropologues on appelle « l'observation participante ». Mais pour cela il faut commencer un travail sur soi, un travail de décentrement par rapport à sa propre culture et tout autant par rapport aux théories qu'on a lues dans les livres ou écoutées dans des cours [...]. Se décentrer, c'est suspendre son jugement, refouler et faire taire toutes les représentations et tous les jugements qu'on s'était faits dans sa vie, du fait de son milieu d'origine, de son éducation, de ses maîtres, etc., sur les autres et sur soi-même. C'est là une condition à la fois épistémologique et déontologique de l'exercice de ce métier » (Godelier et Lussault, 2016 : 36).

De mon point de vue, cette pratique de la réflexivité n'implique pas tant de « refouler » et de « faire taire » nos propres représentations que d'en être conscients et de considérer nos propres jugements à l'aune de ce positionnement. Ce travail de décentrement est d'autant plus nécessaire lorsque le terrain est enchâssé dans un faisceau de relations et de faits relevant du quotidien. C'est le cas lorsque je m'intéresse aux hydrologues et à leurs manières de penser, de produire des connaissances, par le biais de la relation interdisciplinaire que nous entretenons au jour le jour.

Fondé sur ma propre expérience, ce premier chapitre, explore donc les ressorts d'une entrée dans le monde de l'anthropologie à travers l'eau agricole, objet de recherche relativement marginal en anthropologie. En quoi cette forme de marginalité peut-elle influencer sur la manière d'aborder l'objet de recherche et de se positionner à la fois dans sa discipline et dans le domaine d'étude, ici l'eau ? De même, quels étaient mes présupposés à propos des hydrologues et d'où venaient-ils ? En quoi étaient-ils importants dans la manière dont je me suis définie comme anthropologue ? Ce travail réflexif permet de repenser à la fois le rapport de l'anthropologue à son objet de recherche et à son terrain, l'influence du choix d'un biais d'observation – ici l'eau – sur les analyses développées, tout en identifiant quelques-uns des fondements sur lesquels repose la relation interdisciplinaire, ici

anthropologue/hydrologues. En miroir, il révèle aussi certaines des relations que les disciplines scientifiques entretiennent entre elles, ici dans le domaine de l'eau.

LES ANTHROPOLOGUES ET L'EAU

Un thème aussi vaste que celui des rapports eaux/sociétés se dévoile nécessairement progressivement : toutes les dimensions de la question ne se présentent pas d'emblée à l'observateur. Et ce, d'autant plus lorsque la définition d'un terrain de recherche résulte d'une approche exploratoire où l'objet d'observation et la bibliographie afférente ne sont pas identifiés préalablement. Ces conditions particulières qui ont caractérisé mon entrée sur un premier terrain de recherche, au Népal, sont au fondement de la démarche inductive, problématisée à partir des observations de terrain, qui caractérise jusqu'aujourd'hui ma posture ethnographique.

De manière plus générale, l'entrée par le terrain et par la « matérialité » de l'eau (Aubriot, 2013) est révélatrice de la posture des anthropologues vis-à-vis de l'eau et de l'hydraulique. En effet, si l'eau d'irrigation a suscité l'intérêt de nombreux anthropologues dès les années 1960 – en réaction aux thèses de Karl Wittfogel sur le despotisme oriental – ce thème de recherche demeure en marge de la discipline. Il en va de même des techniques en général. Alors que l'anthropologie des techniques se développait depuis les années 1960 sous l'impulsion notamment d'André Leroi-Gourhan ou d'André-Georges Haudricourt, c'est l'anthropologie structurale portée par Claude Lévi-Strauss qui a pris la vedette (Bensa, 2006). Pour paraphraser Maurice Godelier (1984), l'idéal a pris le pas sur le matériel et l'anthropologie sociale et culturelle, centrée sur la parenté, le politique et le religieux, s'est imposée dans le paysage disciplinaire. Ce clivage se traduit par une forme de dépréciation – François Sigaut (1987) parle d'infériorisation – du matériel, du technique et du « naturel », que des personnalités comme Philippe Descola (2005) ou Bruno Latour (2006) proposent de dépasser en réinvitant chacun à leur manière ces dimensions marginalisées dans leurs analyses.

Dans le domaine de l'eau, cette épistémologie s'est traduite par une distinction forte entre plusieurs types d'approches qui semblent avoir très peu dialogué entre elles. D'un côté, on trouve des approches centrées sur les dimensions culturelles de l'eau qui s'intéressent à ses caractéristiques symboliques, rituelles et aux usages qui en sont faits (par exemple Bromberger et Pelen, 1985). D'un autre côté, se développent des approches centrées sur l'observation des réseaux hydrauliques et des pratiques hydro-agricoles desquelles ils participent (comme Bédoucha, 1987 ; Kilani, 1992). Dans ce cas, c'est parce que l'eau occupe une place centrale dans l'organisation de la société étudiée que l'anthropologue en fait l'angle prépondérant de son analyse.

Étonnamment, l'approche par les réseaux hydrauliques ne relève que rarement de l'anthropologie des techniques proprement dite, si l'on excepte les travaux de Pierre Lemonnier (1980) qui mobilise la notion de chaîne opératoire et théorise l'idée de variantes techniques à partir d'un travail sur les salines des marais de l'Atlantique, ou les travaux de Yasmina Marzouk (1989) qui propose une classification des différentes actions techniques liées à l'eau en termes de lignées techniques. Alors que les anthropologues des techniques préconisaient l'étude des techniques pour elles-mêmes, proposant d'ailleurs d'en faire une discipline scientifique à part entière : la technologie (Cresswell, 1972), les travaux sur les réseaux hydrauliques abordent majoritairement la technique comme un